

**Rentrée 2012**

**Un plan d'urgence :**

***La situation des disciplines et enseignements dans le second degré***

La politique éducative menée ces dernières années à travers l'imposition du socle commun en collège et de la réforme Chatel du lycée porte une volonté de "dilution disciplinaire" en niant la structuration de la pensée par les disciplines.

Le risque est bien que les savoirs soient noyés dans un ensemble d'objectifs éducatifs éclatés et de moins en moins intelligibles pour les élèves. A cela s'ajoute des programmes scolaires problématiques ainsi que la prescription de pratiques ou organisations pédagogiques contestables.

Une remise à plat est indispensable, commençant par une réflexion globale sur les objectifs, la nature et le contenu de la culture transmise à tous les jeunes. Il faut repenser le collège et retravailler les équilibres disciplinaires du lycée selon les séries, tout en améliorant les conditions d'enseignement. Dans ce cadre, une réflexion sur l'utilisation des TICE est indispensable.

A cette fin, il est nécessaire que le ministère annonce dès la rentrée 2012 la mise en place de commissions nationales de concertation, de suivi des programmes et des pratiques, de réflexion à court et long terme sur leurs évolutions, commissions incluant le SNES, syndicat majoritaire.

Cette fiche précise des éléments figurant dans les fiches collège et lycée concernant le plan d'urgence pour la rentrée 2012, et présente également des chantiers à ouvrir dès la rentrée prochaine en partant des programmes, des contenus enseignés et des pratiques pédagogiques, dans le cadre de la refondation du collège et d'une autre réforme du lycée.

Nous ne revenons ici ni sur certaines demandes d'urgence relatives à l'emploi des personnels (nécessité de pourvoir tous les postes aux concours et au-delà de recourir à des listes complémentaires par exemple) ni sur d'autres demandes impactant les disciplines et déjà mentionnées dans les fiches collège, lycée, personnels..... par exemple :

- respect de la liberté pédagogique, notamment en matière de pratiques (pas d'imposition d'approche par compétences, de groupes de compétences ou d'approche actionnelle en LV par exemple), et d'évaluation des élèves (notation ou pas)
- réflexion sur l'articulation entre les programmes des différentes disciplines
- revendications sur les effectifs de classes ou le travail en groupe, et des dédoublements dans les différentes disciplines sur une partie de l'horaire au collège et au lycée
- cadrage national des horaires, dédoublements et groupes allégés
- abandon du LPC en collège et des nouvelles épreuves prévues au DNB 2013,
- rattachement des heures d'accompagnement personnalisé aux disciplines en lycée
- abandon du tronc commun de première
- passage des enseignements d'exploration à 2 h ou 3 h
- étendre l'attribution de l'heure de première chaire à toutes les disciplines au lycée.

***Documentation***

**Pour la rentrée 2012 :**

- Abandonner l'expérimentation des centres de connaissances et de culture (3C) dès septembre 2012 (mentionnée dans la circulaire de rentrée 2012) et réaffirmer les missions pédagogiques des professeurs documentalistes.
- Mettre en place un groupe de travail concernant l'élaboration d'un curriculum en information-documentation
- Mettre en place un groupe de travail sur la question de l'agrégation en Sciences de l'information – Documentation

**Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle et d'une autre réforme :**

- Implanter un poste de professeur documentaliste à temps plein dans chaque établissement scolaire (un par tranche de 300 élèves).
- Créer une inspection spécifique issue de la discipline information-documentation
- Aligner la rémunération des travaux supplémentaires sur celle des autres certifiés, et attribuer la part

### ***ECJS***

#### **Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle**

Repenser les contenus de façon à ce que l'enseignement de l'éducation civique ne soit pas celui d'un catéchisme républicain mais tende à la réflexion critique et construisse une citoyenneté plurielle et partagée.

#### ***Enseignements artistiques***

##### **Dès la rentrée 2012 :**

- Garantir les deux heures de chorale dans chaque collège
- Permettre à tous les élèves qui le souhaitent de participer à une chorale ou à des ateliers artistiques au lycée
- Revenir sur la nouvelle définition des épreuves de Cinéma et audiovisuel en lycée
- Engager une réflexion sur la rénovation de la série Technologie de la Musique et de la Danse.

##### **Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle :**

- Prévoir des heures de dotation fléchées pour la chorale et les ateliers artistiques et intégrer les heures dans le service des enseignants.
- Reconsidérer la place des enseignements artistiques au collège et au lycée, et leur articulation avec les différents dispositifs d'éducation artistique.
- Repenser les programmes en mettant la pratique artistique au cœur des enseignements et en permettant des liens (par exemple sous la forme d'objets d'études communs) entre les programmes d'arts plastiques et d'éducation musicale
- Réfléchir à la place de la pratique instrumentale dans les programmes d'éducation musicale.
- Attribuer une heure de décharge de service pour la gestion du matériel, sur le principe des heures de vaisselle ou de cabinet

#### ***Enseignements technologiques du lycée***

Voir fiche spécifique sur le site du SNES : [http://www.snes.edu/IMG/pdf/Voie\\_technologique.pdf](http://www.snes.edu/IMG/pdf/Voie_technologique.pdf)

### ***Histoire-Géographie***

##### **Dès la rentrée 2012 :**

- Permettre à tous les élèves qui le souhaitent, et les y inciter, de suivre l'option HG en TS dans leur lycée
- Alléger les programmes de 1<sup>ère</sup> de façon différente pour les séries S et L/ES, en lien avec le programme de terminale, qu'il faudra envisager d'adapter aussi.
- Annoncer le rétablissement dès 2013 – 2014 d'un enseignement obligatoire d'HG en Terminale S, ainsi que la suppression de l'épreuve de 1<sup>ère</sup> S (prévoir une épreuve en terminale)

##### **Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle :**

- Envisager une spécialité HG au lycée
- Articuler les programmes du lycée avec ceux du collège, permettant de sortir de la répétition perpétuelle des mêmes sujets d'étude avec les mêmes exemples (ex. la guerre froide, Berlin, Cuba, Vietnam)
- Repenser les contenus :
  - Ne plus imposer l'entrée systématique par des études de cas dans les trois disciplines
  - En histoire : stopper les injonctions commémoratives incessantes et irréfléchies. Repenser les contenus pour sortir l'enseignement de l'histoire du roman national en l'ouvrant à d'autres civilisations et en donnant une place à différents acteurs (vaincus, pauvres, anonymes).
  - En géographie : élargir les thèmes étudiés au collège et au lycée pour ne plus limiter l'enseignement de la géographie à quelques notions (mondialisation, développement durable, territoires). Pour une géographie qui s'intéresse aussi aux hommes, aux exclus, aux marges, et propose des études critiques.

### ***Histoire des arts***

## SNES-FSU. Mai 2012. PLAN D'URGENCE - RENTREE 2012

### Dès la rentrée 2012 :

- Abandonner l'épreuve orale d'histoire des arts et annoncer la mise en place d'un groupe de travail pour repenser les contenus, les objectifs, les conditions, et les modalités d'évaluation de cet enseignement

### *Langues vivantes*

#### Dès la rentrée 2012 :

- Renoncer à la globalisation et à l'annualisation des horaires de LV.
- Mettre en place un moratoire sur les modalités d'évaluation des LV au baccalauréat
- Cesser les pressions sur la mise en place des groupes de compétences
- Abonder et fléchir les dotations pour les options et LV à faible diffusion.
- Annoncer une réflexion sur la diversification des LV et sur les finalités de l'enseignement des LV.
- Abandonner les dispositifs de stages, rendre les moyens aux établissements pour l'enseignement des LV
- Donner un cadre national aux épreuves écrites et orales en LV :

Sujets zéro et consignes nationales pour les épreuves (ex : contenu et évaluation du résumé en français en CE) ; sujets nationaux ; jours de passation communs ; échanges d'examineurs ; épreuves orales terminales pour toutes les séries ; augmentation du coefficient de LELE ; grilles d'évaluation qui prennent mieux en compte la correction de la langue et l'organisation des idées.

#### Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle :

- Faire un bilan des groupes de compétences, classes euros et bilangues (maintien ? modification ? carte ?).
- Redéfinir la carte des LV par bassin.
- Assurer un horaire hebdomadaire et national de 3 h minimum par LV pour chaque classe.
- Revoir la place des langues vivantes dans le cadre d'une autre réforme (possibilité d'une langue approfondie en ES par exemple ; problèmes posés par le cumul LV1 + LELE + langue approfondie notamment).
- Mettre fin aux certifications privées et développer des diplômes reconnus en Europe.
- Mettre en place une banque de sujets nationaux et des épreuves terminales. Supprimer le CCF. Les sujets ne doivent pas être élaborés dans les établissements. Mise à plat des coefficients ainsi que des entrées ou des déclinaisons différentes des thèmes selon les séries

### *Lettres et Langues anciennes*

#### Dès la rentrée 2012 :

- Alléger le programme de 1<sup>ère</sup> des séries générales
- Alléger le programme de 1<sup>ère</sup> dans les séries technologiques par exemple en supprimant un objet d'étude
- 1<sup>ère</sup> L : supprimer le tronc commun. Retour à 6 H de français hebdomadaires avec un seul professeur par classe, au lieu du découpage 4+2 h de littérature pouvant être enseignées par deux professeurs différents.
- Epreuve de littérature en TL, session 2013 : nous demandons la publication de sujets zéro. Cette épreuve nous paraît problématique car la possibilité d'analyse d'un document nouveau a été rajoutée, ce qui entraîne un alourdissement de l'épreuve, déjà difficile. Dans les conditions actuelles, nous demandons la suppression de cette nouvelle disposition.
- Permettre à tous les élèves qui le souhaitent de suivre un enseignement de Langues anciennes au collège et au lycée.

#### Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle :

- Penser de nouvelles épreuves de bac en français car les épreuves actuelles (sans changements malgré la réforme) sont complexes. Trop peu de temps pour traiter la méthodologie au vu de la lourdeur des programmes et de la réduction de l'horaire en seconde.
- Penser un programme spécifique pour les séries technologiques
- Repenser les horaires en TL. Prévoir un dédoublement en seconde.
- Repenser, de façon globale les programmes de français :

## SNES-FSU. Mai 2012. PLAN D'URGENCE - RENTREE 2012

- en collège
  - en lycée, autrement que par l'entrée de l'histoire littéraire et des genres. Réfléchir à une entrée par thèmes ou problématiques, par exemple.
- Réfléchir à la place des langues anciennes au collège et au lycée et à leur accessibilité à tous les élèves.
  - Réfléchir à la généralisation du bilinguisme latin/grec (apprentissage des deux langues dès la 5<sup>ème</sup>), avec des programmes renouvelés de Langues et Cultures de l'Antiquité ou de l'ECLA (Enseignement Conjoint des Langues Anciennes)

### *Mathématiques*

#### **Dès la rentrée 2012 :**

- Lycée :
  - Installer un enseignement obligatoire de maths en 1<sup>ère</sup> L : 2 H/semaine avec retour au programme antérieur à la réforme du lycée

#### **Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle :**

- Lycée :
  - Réfléchir à la place des mathématiques dans les différentes séries, à leur horaire et à leur évaluation. Quelle place pour les mathématiques en série L (enseignement obligatoire en 1<sup>ère</sup> L puis enseignement de spécialité ou enseignement obligatoire en Terminale L ?)
  - Adapter chaque programme à la série concernée (spécificité des séries)
- Collège :
  - Réfléchir aux horaires du cycle central

### *Philosophie*

#### **Dès la rentrée 2012 :**

- Rétablir le dédoublement de la 2<sup>e</sup> heure en terminales STMG et STI2D
- Avancer l'épreuve de philo avant le 15 juin pour que le délai de correction soit raisonnable

#### **Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle à discuter dans le cadre d'une autre réforme :**

- Retour à 4 heures/prof en terminale S
- Augmenter l'horaire de Philosophie d'une heure en STMS (mise en place de démarches spécifiques à la série)
- Introduire enseignement de philosophie en 1<sup>ère</sup> L
- Faire un bilan de l'expérimentation de la Philosophie en seconde
- Engager une réflexion sur l'épreuve de philosophie dans les séries technologiques

### *Sciences économiques et sociales*

#### **Dès la rentrée 2012 :**

- Supprimer l'expérimentation de fusion SES et PFEG prévue par la circulaire de rentrée (respect des disciplines SES et économie-gestion en 2<sup>nde</sup>)
- Alléger les programmes de première et terminale (supprimer certains thèmes de terminales et certaines notions de première)
- Maintenir les épreuves actuelles de SES (annuler les modifications prévues)

#### **Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle à discuter dans le cadre d'une autre réforme :**

- Passer l'horaire de spécialité de terminale d'1h30 à 2h et réfléchir à l'horaire de l'enseignement spécifique de terminale.
- Inscrire les dédoublements dans l'enseignement spécifique du cycle terminal dans la grille horaire nationale permettant de faire des TD et d'utiliser les TICE.
- Revoir l'ensemble des programmes qui ont été écrits avec des a priori idéologiques forts et qui n'ont

## SNES-FSU. Mai 2012. PLAN D'URGENCE - RENTREE 2012

pas été pensé en articulation ni en cohérence.

- 2 h hebdomadaires minimum en seconde et dédoublements inscrits dans la grille horaire nationale permettant de faire des TD et d'utiliser les TICE.
- Engager rapidement une concertation permettant de refonder les épreuves du baccalauréat, sur la base d'une évaluation sérieuse de l'existant.

### **Pour les disciplines Sciences physiques, SVT et technologie, dès la rentrée 2012 :**

Suppression de l'EIST. Permettre, aux équipes déjà engagées dans le dispositif d'utiliser librement pour l'organisation des enseignements disciplinaires, les moyens attribués au titre de l'EIST. Pas de nouvelles expérimentations à la rentrée 2012.

Respect des décrets de 1950, en particulier sur l'absence de majoration pour effectif faible en cas de groupes à effectifs réduits et l'attribution des heures de laboratoire ou de décharge statutaire.

#### ***Sciences Physiques :***

##### **Dès la rentrée 2012 :**

##### **Au lycée :**

- Enseignement de spécialité : cadrer les modalités d'évaluation au bac. Le principe de programme par mots-clé entraîne une grande disparité au niveau de l'enseignement.
- Evaluation des capacités expérimentales au bac : demander des grilles d'évaluation et non des grilles de compétences.
- En première L et ES, revoir les modalités de corrections de l'épreuve du baccalauréat : la partie sciences physiques doit être corrigée par des professeurs de sciences physiques et la partie SVT par des professeurs de SVT, l'exercice commun pose problème.
- Lancer une réflexion sur une réécriture des programmes de collège en mettant en particulier l'accent sur la cohérence avec le programme de SVT
- Lancer une réflexion sur le travail interdisciplinaire dans le respect de la spécificité des différentes disciplines.

##### **Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle à discuter dans le cadre d'une autre réforme :**

- Augmenter l'horaire de physique en première S (diminué de 30% la rentrée 2011)

#### ***SVT :***

##### **Dès la rentrée 2012 :**

- En première L et ES, revoir les modalités de corrections de l'épreuve du baccalauréat : la partie sciences physiques doit être corrigée par des professeurs de sciences physiques et la partie SVT par des professeurs de SVT, l'exercice commun pose problème.

##### **Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle :**

- Au collège : lancer une réflexion sur une réécriture des programmes en mettant en particulier l'accent sur la cohérence avec le programme de Physique-Chimie
- Au lycée : prévoir des allègements de programme (analyse plus fine à venir suite à une enquête en cours) ; réfléchir aux différentes formes d'évaluation (l'évaluation par curseur nécessite au mieux réflexion) ;
- Lancer une réflexion sur le travail interdisciplinaire dans le respect de la spécificité des différentes disciplines.

#### ***Technologie***

##### **Dès la rentrée 2012**

- Arrêter l'imposition systématique de démarches ou d'une lecture particulière des programmes et des documents d'accompagnement
- Annoncer une réécriture des programmes qui permette à la technologie de :
  - s'appuyer sur les pratiques sociales de référence et des productions significatives pour les élèves
  - construire une cohérence avec les autres disciplines du collège,
  - travailler la liaison avec le primaire et la cohérence avec le lycée (général et technologique)

## SNES-FSU. Mai 2012. PLAN D'URGENCE - RENTREE 2012

### **Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle :**

Cadrer nationalement la limitation des effectifs à tous les niveaux du collège (dédouement ou groupes allégés)

### ***ISN et DGEMC***

#### **Dès la rentrée 2012 :**

Modifier les épreuves du baccalauréat qui comportent des grilles d'évaluation par compétences, et revoir (pour ISN) ou préciser (pour DGEMC) la composition des jurys du baccalauréat : ils ne peuvent être composés de professeurs ayant eu les candidats en cours, ni de professeurs n'ayant pas enseigné ces nouvelles spécialités.

Revoir les contenus d'enseignement de DGEMC.

### ***B2i***

#### **Dès la rentrée 2012 :**

- Supprimer le B2I en l'état.
- Le ministère doit mener une réflexion sérieuse associant les organisations syndicales, sur les nouveaux supports d'enseignements et sur les contenus collaboratifs élaborés par les enseignants. Les enseignants doivent avoir le choix de partager, mutualiser leur travail ou non, et ainsi disposer des fruits de leur travail. Il est nécessaire de clarifier la législation en matière de droits d'auteurs et de propriété intellectuelle dans ce cadre, comme dans celui des ENT.

### **Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle :**

Mieux prendre en compte l'utilisation des TIC dans les différentes disciplines, en liaison avec les programmes (et dans le cadre de leur rénovation), et particulièrement en technologie au collège.